AURELIA - BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE D'ORLÉANS

Un Bienfaiteur de la Beauce

Léon-Arthur Lambert
(12 août 1849 — 27 décembre 1926).
L'inauguration du monument élevé à sa mémoire, est l'occasion d'une touchante manifestation de sympathie.

Deux grands noms illustrent l'histoire du Toury du siècle présent : Léon-Arthur Lambert, créateur de la sucrerie, en 1875, et Louis Blériot, qui, le 25 octobre 1908, accomplit le merveilleux premier voyage aérien Toury-Artenay et retour. Deux monuments, une rue et une place rappellent ces deux dates remarquables qui s'ajoutent à d'autres plus anciennes. Car la ville de Toury a son histoire. Le vieil historien la cite, avec éloges, dans ses *Antiquités et recherches des villes, châteaux et places de toute la France* (1692) et Adolphe Joanne, dans son *Dictionnaire des Communes* (1864), vante sa curieuse pierre druidique, sa belle église précédée d'un porche du XIIe siècle, et les vestiges d'un château du XIIe siècle, si heureusement conservé par M. Léon-Arthur Lambert. Un boucher avait pris possession des vénérables ruines hantées du souvenir de Louise-le-Gros, troisième successeur au trône de France, d'Hugues Capet, le premier roi Capétien qui, d'après la légende, était fils d'un boucher de Paris. M. Léon-Arthur Lambert acheta la boucherie et, sur son emplacement, fit construire ce magnifique hôtel de ville qui fait l'admiration des touristes. L'édifice est ceinturé de murailles, encore solides, qui défendaient, il y a huit siècles, le château de Louis-le-Gros.

On peut dire qu'à Toury, le passé est lié au présent et aussi à l'avenir. Quand, plus tard, un historien parlera de cette accueillante cité beauceronne, si vivante, le nom de Lambert reviendra souvent sous la plume. Il écrira :

En 1874, un homme vint du pays de Jeanne d'Arc, la Lorraine. Né à Andun-le-Roman- (Moselle), le 12 août 1849, il avait fait ses études à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Châlons. Il s'arrêta à Toury, dans la plaine de Beauce, au centre du quadrilatère Rimpan-Voves-Orléans - Pithiviers. D'un coup d'œil, il jugea que c'était là qu'il devait planter sa tente. Il acheta des terrains, qui occupaient trois hectares, installa une sucrerie qui produisit cinq mille sacs de sucre... Chaque année, l'usine s'agrandit. Un demi-siècle après, elle s'étendait sur soixante hectares et fabriquait plus de 180.000 quintaux de sucre. L'homme qui, par son intelligence, ses connaissances, sa ténacité, avait accompli ce tour de force, c'était Léon-Arthur Lambert...

Ainsi pourrait-on, en effet, écrire un jour la vie faite de travail et de bonté de ce bon Français de France, de ce bienfaiteur de la Beauce dont on a célébré la mémoire, dimanche, à Toury, au milieu de l'enthousiasme populaire. Toute la population était aux côtés de M. Maurice Lambert — qui continue si dignement et avec tant de bonheur l'œuvre paternelle — pour applaudir aux discours qui ont été prononcés par ceux qui ont connu et aimé le créateur de la sucrerie de Toury.

Le déjeuner intime

Un déjeuner intime précédait l'inauguration à l'« Hôtel du Commerce » où M. Félix Moreau — le maître-cuisinier du lieu — avait préparé un menu abondant et exquis qui eut fortifié la fourchette de Curnonsky, prince des gastronomes. Cuisine soigneusement faite et très bonne cave.

Mme Arthur Lambert présidait. L'admirable femme qui fut la collaboratrice de tous les jours du fondateur de la sucrerie avait à ses côtés MM. Stirn, préfet d'Eure-et-Loir ; Maurice Lambert le directeur actuel de la sucrerie ; Duplaquet, administrateur ; Mme Violette, mère du sénateur d'Eure-et-Loir ; Mme Louis Amieux, fille de Mme Lambert, belle-sœur de M. Lambert ; Mme la générale Lambert, belle-sœur de M. Lambert ; M. Massol, président de la Chambre de commerce d'Eure-et-Loir ; Mme la générale Hurcher, nièce de Mme Lambert ; M. Daniel Chassier, chef du personnel et de la comptabilité, collaborateur immédiat de M. Maurice Lambert ; M. Gallerand, chef de fabrication à l'usine ; M. et Mme Jean Rabier, gendre et fille de M. Maurice Lambert ; M. Manonvilliers, administrateur des Grands Magasins du Louvre et Mme Manonvilliers ; le général et Mme Tissier ; Mme Blondel, fille de Mme Lambert ; M. André Bonneau, maire et conseiller général de Janville; M. Fendaut, maire et conseiller d'arrondissement de Pithiviers-le-Vieux ; M. Rozier, qui prit l'empreinte du visage de M. Léon-Arthur Lambert sur son lit funèbre ; M. Coquelin, qui tailla la pierre du monument ; M. Edouard Gitton, l'architecte paysagiste orléanais ; M. l'Abbé Alberge, curé de Toury et son vicaire, M. l'abbé Fanton ; M. l'abbé Blondel, petit-fils de M. Lambert ; les communautés de réserve Laplat et Bellanger et la capitaine de réserve Mandereau, amis personnels et compagnons d'armes de M. Maurice Lambert ; M. Désiré Védis, chef de publicité de la sucrerie ; M. Contamin, représentant du Comité central des fabricants de sucre, etc. La presse d'Eure-et-Loir était représentée par la *Dépêche* et l'*Indépendant* ; celle d'Orléans, par le *Républicain Orléanais*, la *France du Centre*, et le *Journal du Loiret*.

Jamais repas ne fut plus familial. En vérité, M. Maurice Lambert a une façon charmante, bien française, de recevoir ses invités. En quelques mots délicats et émus, il exprima ses remerciements à tous. Le directeur de la sucrerie a été visiblement touché par cette manifestation spontanée de sympathie faite sur le nom de son père vénéré dont il suit les traces, secondé par un personnel d'élite. Notons, en passant, que trois de ses collaborateurs comptent, ensemble, 117 années de bons et loyaux services : M. Henri Chaussier, 47 ans ; M. Charles Hanevald, 46 ans et M. Désiré Védis. Heureuse l'industrie où groupe tant de dévouements et heureux le maître qui la dirige.

L'inauguration du monument

A 3 heures, un cortège se formait devant l'Hôtel du Commerce. Il se rendit, précédé de l'excellente Union musicale de Toury, de la compagnie des sapeurs-pompiers, de la Société de préparation militaire et du groupe des Anciens combattants de Toury, à l'entrée de la vaste usine qui, en période d'activité, occupe mille ouvriers et ouvrières et où a été édifié le monument élevé à la mémoire de M. Léon-Arthur Lambert.

M. Léon-Arthur LAMBERT
(1849-1926)
Officier de la Légion d'honneur
Maire de Toury pendant 36 ans.

(Au pied du monument, la plus jeune des quatre enfants de M. Maurice Lambert).

Dans la tribune prirent place, sous une pluie fine et serrée, qui cessa presque aussitôt de tomber, toutes les personnes dont nous venons de citer les noms. Tout à coup, un nom claironna : « Bréiot ! »

C'était, en effet, le grand aviateur Louis Blériot, l'ami de la première heure de MM. Lambert père et fils, qui arrivait. M. Louis Blériot qui n'avait pu assister au déjeuner, avait tenu à prendre part à l'hommage au disparu.

Le voile qui recouvrait le buste fut enlevé, tandis que l'Union musicale jouait la *Marseillaise*. Et la noble figure du fondateur de la sucrerie de Toury apparut, avec son large front d'où sortaient tant de généreuses idées et ses moustaches tombantes à la gauloise, à la française. C'est M. Hary Bitter, sculpteur parisien, qui, d'un ciseau fidèle et habile, a reproduit les traits parfaitement ressemblants, confiés en bronze par M. Susse, de Paris. On vient de lire que M. Coquelin avait exécuté le socle. Le terne qui l'entoure a été fleuri d'hortensias roses et rouges et d'agératums par le maître architecte-paysagiste orléanais Edouard Gitton.

Une foule considérable — toute la population de Toury et des environs — se pressait autour du monument.

Les discours

M. Henri Chaussier, chef du personnel et de la comptabilité de l'usine, conseiller municipal depuis un quart de siècle, retraçà, à grands traits et élogieusement, la vie et l'œuvre prodigieuse de son ancien chef :

Jeune ingénieur, après avoir installé plusieurs usines, entre autres celles de Bucy-le-Long et de Pont-de-Roide, il est choisi pour construire la fabrique de sucre de Toury. Il rencontra à ce début toutes les difficultés inhérentes aux implantations nouvelles. Il lui fallut convaincre les agriculteurs que la culture de la betterave pouvait être rentable et améliorerait leurs rendements en céréales.

Il lui fallut former parmi les ouvriers de la contrée, des spécialistes pour le travail de l'industrie naissante.

Toujours sur la brèche, d'une activité inlassable, d'une intuitive hardie, ayant l'œil à tout, imprévoyant, il a su éviter les écueils du début.

Les approvisionnements en racines variaient peu d'accroissement de la production, constituant ainsi un excédent qui pesait sur le marché en faisant baisser les cours au-dessous du prix de revient.

Plusieurs usines ont même été amenées à la cessation et d'autres à changer de direction.

A cette époque, M. Arthur Lambert, avec d'autres fabricants et agricul teurs producteurs de graines sucrières, entreprit un voyage d'études aux pays étrangers, où les industrielle, profitant de lois protectionnistes, avaient amélioré leurs méthodes de fabrication permettant l'exportation de leurs produits à des cours rutineux pour l'agriculture et la sucrerie françaises.

Au retour de ce voyage, il publia une série d'articles dans les journaux et fit éditer des brochures sur ce qu'il avait observé. Ces publications dont une intitulée : « Voyage au pays du Sucre », eurent un grand retentissement.

Infatigable, sans relâche après de nombreux économistes distingués et écoutés, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à obtenir le vote de la loi de 1884 établissant l'impôt sur la betterave qui sauva, dès lors, l'industrie sucrière de la ruine.

Par l'application de cette loi, de nouvelles méthodes et des graines sélectionnées avec soin ont permis d'intensifier la culture betteravière.

M. Arthur Lambert pourvuivit l'agrandissement de l'usine en installant du matériel muni des derniers perfectionnements pour faire face aux réceptions croissant de plus en plus et à un l'usine qu'il a créée prendre une grande extension en se classant dans les plus importantes de France et occupant, pendant le râpage, jusqu'à 600 ouvriers. La production a dépassé 220.000 sacs dans une année, alors que la campagne du début avait été de 5.500 sacs environ.

Constamment au milieu de son personnel, qu'il avait le don de savoir grouper, M. Arthur Lambert savait encourager les suggestions pouvant contribuer au bon fonctionnement des établissements.

En plus de son usine, qui était son œuvre et sa vie, il a consacré une grande partie de sa laborieuse existence à la ville de Toury.

Conseiller municipal dès 1883, élu maire en 1888, il a exercé pendant 36 ans la première magistrature communale et en parcourant la ville, vous trouverez à chaque instant les manifestations de son efficace administration.

Homme instruit, d'un jugement sûr, d'une parfaite affabilité et d'une extrême bonté paternelle, il ne recueillit devant ancune démarche pour faire donner satisfaction à ceux qui le sollicitaient.

Membre, puis président de la Chambre de commerce d'Eure-et-Loir, il a été chargé, par cette Compagnie, de nombreux rapports sur les questions ouvrières, commerciales et industrielles.

L'un de ces rapports, relatif à la durée du travail dans les usines, la à la tribune de la Chambre lors de la discussion de la loi, a retenu l'attention de la Haute Assemblée.

Nommé Officier d'Académie en 1882, Commandeur du Mérite agricole en 1901, M. Adthur Lambert a été promu Officier de la Légion d'honneur en 1904.

Le buste que nous inaugurons perpétuera la mémoire de M. Arthur Lambert. Il rappellera la vie active, l'une vie féconde de l'industriel qui a prodigué à la ville de Toury et à la région beaucoupne le travail sans interruption, nous donnant ainsi le bien-être et la prospérité.

Au nom du personnel, j'ai le grand honneur de confier ce monument à la Société de la Sucrerie de Toury, en souvenir de son fondateur et directeur pendant plus d'un demi-siècle.

M. Duplaquet a dit son admiration pour le chef disparu et souligné que M. Léon-Arthur Lambert n'avait que des amis.

Après M. Charles Marchand, doyen du conseil municipal, M. le docteur Marani, ancien professeur au Lycée d'Orléans, conseiller municipal de Toury, a prononcé une allocution d'une belle tenue littéraire dans laquelle il a fait un éloge exact et complet du bienfaiteur de ce coin de Beauce.

Grâce à lui, a-t-il dit, les agriculteurs sont mieux rétribués depuis longtemps dans l'usine de Toury.

Au nom du conseil municipal, M. Mariani déposa une palme de bronze sur le socle du monument, en signe de respect, d'affection et de reconnaissance.

M. Charles, président du groupement des Anciens combattants, a rappelé tout le bien que M. Lambert — dont la main jamais ignorait toujours le geste généreux de la main droite —, a fait, sans compter jamais, pendant la guerre. Il a ajouté :

Merci, M. Lambert, vous nous avez montré le droit chemin ; nous vous suivrons.

M. Massol, président de la Chambre de commerce d'Eure-et-Loir, célébra le grand républicain que fut M. Arthur Lambert dont l'œuvre est si généreusement continuée.

M. André Bonneau, conseiller général, a dit :

S'il est bon de conserver le souvenir d'écrivains célèbres, il est non moins nécessaire de conserver l'image de novateurs et d'animateurs comme Arthur Lambert.

M. Stirn, préfet d'Eure-et-Loir, s'est félicité d'avoir pu se trouver aux côtés de l'excellent maire de Toury, M. Maurice Lambert, qui s'inspire de l'exemple paternel. Il a dit :

Combien est réconfortant le spectacle que nous offre cette belle et grande manifestation où tous les cœurs battent à l'unisson, où dans un même élan de gratitude sont unies sans se grouper des hommes de toutes les professions, de toutes les classes, de toutes les opinions. Cette unanimité n'est-elle pas la plus belle éloge que l'on puisse faire d'Arthur Lambert, qui, passionnément attaché à la France, avait le culte de ses vertus et de ses traditions...

Ces discours ont été chaleureusement applaudis.

Au nom d'honneur qui suivit, M. Maurice Lambert formula des remerciements émus, comme maire de Toury et comme directeur de l'usine, au nom de son personnel et au sien.

Le soir, à 7 heures, un banquet amical, présidé par M. Maurice Lambert, réunissait le personnel de l'usine. On remarquait à la table d'honneur MM. Arthur et Maurice Mariani —, les amis de la famille ; Doucet, lieutenant des sapeurs-pompiers ; Henri Chaussier, Amieux, Charles Hanevald, Védis, — le noyau le plus fidèle et aimé de Toury —, Dumour, chef de gare ; Guesnet, instituteur ; les conseillers municipaux, &c.

De nouveaux discours ajoutèrent à l'hommage qui venait d'être fait de M. Léon-Arthur Lambert, et hommage juste et bon, ce rude manœuvr d'idées et d'énergies qui savait observer avec un sens aigu les hommes et les choses et dont le cerveau robuste comme le corps — a pu dire l'un de ses panégyristes, M. Arthur Mariani —, ne connut jamais de défaillance.

E. G.

ÉTAT CIVIL

Publications de mariage

M. Ulson (Fernand-Marie), employé de chemin de fer, 36, rue de l'Empereur, et Mlle Larue (Rolande-Paulette), domestique à Villeneuve-sur-Conie.

M. Gentils (Louis-Adolphe-Germain), marinier, 10, rue Muzine, et Mme Odunet (Madeleine-Georgette), ménagère à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

M. Nicche (Maurice-Emile-Jules), jardinier, 89, route d'Olivet, et Mlle Desbuards (Suzanne-Marie-Léontine), ouvrière en chaussures, 41, route d'Olivet.

M. Chartier (Amédée-Louis), employé de commerce à Paris, et Mlle Droingt (Marie-Joseph-Augusta-Renée), employée de commerce, 92, rue de la Barrière Saint-Marc.

Naissances

814 Blain (Denise-Emma-Charlotte), 6j. fer, route d'Olivet.

815 Chauveau (Yvette-Bernadette-Jacqueline), 18, boulevard Rocheplatte.

816 Sicourt (Jacqueline-Madeleine-Marcelle), rue Porte-Madeleine, 2.

Décès

973 M. Bidault (Louis-André-Désiré), 82 ans, agriculteur, rue Porte-Madeleine, 2.

974 M. Champion (Ernest-Adrien-Hen-ri), 55 ans, employé de commerce, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 7.

975 Mme Chaumuny, née Saulon (Célestine-Joséphine-Prudence), 80 ans, sans profession, rue Pothier, 56 bis.

976 Mme Gallerand (Toussaint-Jules-Alex andre), 71 ans, sans profession, rue Bannier, 56 bis.

977 Mme Yve Maury, née Leroy (Germaine), 34 ans, couturière, place Adolphe-Cochard, 16 bis.

978 M. Girard (Daniel-André), 23 ans, conducteur de travaux, rue Basse-d'Ingré, 172.

980 M. Boitard (Georges-Albert), 74 ans, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, rue d'Illiers, 14.

AVIS D'OBSÈQUES

Les obsèques de Mme Georges GILLET, née Marguerite TÉTOT, décédée à Toury (Côte-d'Or), munie des sacrements de l'Eglise, auront lieu le mardi 16 septembre 1930, à 9 h. 45 très précises, en l'église Saint-Paterne.

Réunion gare P.-O. (cour Grande Vitesse), à 9 h. 40.

De la part de M. Georges GILLET, son époux, et des familles TÉTOT, LIGNEAU, GILLET, DEBRIVE, GENTY.

Pas de couronnes.

Prière de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation.

AVIS D'OBSÈQUES

Les obsèques du capitaine BOITARD, chevalier de la légion d'honneur, décédé subitement à son domicile, 14, rue d'Illiers, dans sa 75e année, auront lieu le mercredi 17 septembre, à 10 heures, à Saint-Paterne.

Réunion à 9 h. 3/4 à la maison mortuaire.

De la part de Mme Albert BOITARD, son épouse ; de Mlle Madeleine BOITARD, sa fille ; de M. Charles COCHARD, son beau-père ; de Mlle Lucie BOITARD, sa sœur ; de M. et Mme Marcel COCHARD ; de Mme Fernand COCHARD, ses beaux-frères et belles sœurs ; de M. et Mme Yves BUREAU ; de Mlle Marie-Antoinette COCHARD ; de M. et Mme Pierre COCHARD et leur fils, ses neveux, nièces et petit-neveu et de celle de ses cousins et cousines.

Ni fleurs, ni couronnes.

SERVICES FUNÈBRES

du 16 septembre

9 h. 40. Mme Gillet, née Tétot (Marguerite). Saint-Paterne. Gare P.-O. Nouveau Cimetière.

9 h. 45. M. Champion (Adrien), rue de Recouvrance, 7. Nouveau Cimetière.

10 heures. M. Gallerand-Toussaint, Saint-Marceau. Nouveau Cimetière.

11 heures. Mme Blaulluet, née Villedamé. Saint-Marc. Eglise. Cimetière Saint-Marc.

13 45. M. Bidault (Louis), hôpital. Nouveau Cimetière.

15 h. 30. M. Baudry (Lucien). Nouveau Cimetière.

LETTRES DE DEUIL

A L'IMPRIMERIE DU LOIRET

Remerciements d'Obsèques

Les familles HERLUISON, COUVRECHEF et DESPOSSE remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de M. Maurice HERLUISON, ainsi que celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie.

Les enfants imprudents

Un garçonnet de trois ans se jette sous une auto rue Sainte-Catherine

Ce matin, vers 10 h. 1/2, le jeune André Landrelet, âgé de 3 ans 1/2, fils de M. Landrelet, vannier, 9, rue Sainte-Catherine, jouait dans cette rue très passante. Il traversa imprudemment la chaussée et vint se jeter sous une auto appartenant à un boucher du faubourg Bannier. Le conducteur stoppa aussitôt et descendit pour porter secours à l'imprudent qui paraissait gravement blessé à la tête.

Après pansement, l'enfant a été transporté à l'hospital où son état a été jugé sans gravité.

PETITS FAITS

— Mme Joséphine Ducouet, 44 ans, logeuse en garni, 14, rue du Petit-Saint-Loup, a porté plainte contre une de ses locataires, Mme Guichard, qui l'aurait frappée dimanche après-midi. Enquête.

Vous aimez votre journal, Faites-lui des abonnés !

CONCERTS et SPECTACLES

Forum-Cinéma

LE BRIGADIER GÉRARD
Drame

Pays maudits
Drame

Les accidents de la circulation

Camion contre auto

Dimanche, vers 18 h. 30, boulevard Rocheplatte, à hauteur de la rue de la Lionne, un camion automobile, appartenant à M. Adot, de Paris, a heurté l'automobile de M. Jean Loiseau, chez de notaire à Beynes (Loiret). Dégâts matériels seulement.

Le tramway heurte une auto

Dimanche, vers 19 h. 40, place Albert-Ier, l'automobile de M. Richer, 48, rue des Carmes, est entrée en collision avec le tramway électrique.

Dégâts insignifiants.

A travers le Département

Arrondissement d'Orléans

OLIVET

Cinéma paroissial. — Le dimanche 21 septembre, aura lieu, à la salle Saint-Joseph, une séance de cinéma-parlant, à 16 h. 1/2 et à 20 h. 1/2.

« Hérold chasse les grands fauves », comique, interprété par Harold Lloyd et Harry Pollard. Des aventures sans nombre assaillent le héros.

« Pathé-Revue » : Le fromage de Cantal, La vallée de la Durance, Tralneau automobile.

On peut retenir sa place en prenant, au presbytère, un ticket numéroté Pathé-Ciné.

SANDILLON

Conférence intercommunale. — MM. les maires des communes de Darvoy, Férolles, Jargeau, Neuvy-en-Sullias, Ouvrouer-les-Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vienne-en-Val, Guilly, Saint-Cyr-en-Val, et Vrigny, sont convoqués à une conférence qui aura lieu à la mairie de Sandillon, mercredi prochain 17 septembre, à 14 h. 30.

L'ordre du jour de cette conférence est d'examiner la question de l'écoulement des eaux des rivières le Dhuy, le Leu, l'Ousson, la Bergeresse et des fossés d'assainissement situés dans les communes ci-dessus désignées.

A la suite de la réunion, un rapport sera dressé sur la question par le service du Génie rural, pour être présenté à la prochaine session du conseil général, sur la demande de M. le Préfet.

Electrification des écarts. — Les personnes qui auraient des réclamations à faire concernant le piquetage pour l'installation de la ligne sont priées de les présenter à la mairie.

Arrondissement de Pithiviers

IZY

Accident de chasse. — M. Sevestre, 25 ans, cultivateur, chassait entre Izy et Louy, en compagnie de M. Renou Barouet, demeurant au Perron, commune de Charenton-sur-Cher (Cher). Il tira sur une tourterelle posée le long d'un fossé, puis s'arrêta pour recharger son fusil, en le reprenant, la crosse en l'air et le canon en bas. Le cultivateur, qui se trouvait à une dizaine de mètres.

Il reçut, dans le Bazoches-les-Gallerandes, a ordonné le transfert du blessé à Orléans, où il est décédé.

MANCHECOURT

Mort naturelle. — Après avoir dîné au débit Cousin, Bertrand Pothier, 47 ans, ouvrier de batterie à Chaussy, et Louis Lavigne, 56 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, se couchèrent sur une paillasse contre un mur, près la mare. Vers 2 h. 45, Pothier, qui se réveille, trouve son camarade mort, il fait appel à M. Cousin, qui croit d'abord à une plaisanterie, mais qui fut forcé de se rendre à l'évidence.

M. le Dr Andler, de Malesherbes, a conclu à une mort naturelle.

Arrondissement de Montargis

SULLY-SUR-LOIRE

Etat civil.

Naissances : Serge-André-Alphonse Gagnepain, rue St-Germain ; Jean-Raymond-André Brûnéau, à la Blanchisserie ; André-Ernest Bonnet, rue du Port.

Décès : Renée-Marie-Albertine Quillerier, 2 ans, à la Halle ; Clémentine-Philomène Brunet, veuve Joubert, 63 ans, boulevard Jeanne-d'Arc ; Augustin-Gustave Ajoric, 75 ans, rue de l'Hospice.

Mariages : M. Aimé-Marie Rance, comptable-caissier, et Mlle Georgette-Marie-Louise-Tatiana Mécréant, institutrice ; M. Marcel-André Loiseau, cultivateur, et Mlle Louise-Marie Jumeau, cultivatrice.

Arrondissement de Gien

Etat civil.

Naissances : Serge-André-Alphonse Gagnepain, rue St-Germain ; Jean-Raymond-André Brûnéau, à la Blanchisserie ; André-Ernest Bonnet, rue du Port.

Décès : Renée-Marie-Albertine Quillerier, 2 ans, à la Halle ; Clémentine-Philomène Brunet, veuve Joubert, 63 ans, boulevard Jeanne-d'Arc ; Augustin-Gustave Ajoric, 75 ans, rue de l'Hospice.

Mariages : M. Aimé-Marie Rance, comptable-caissier, et Mlle Georgette-Marie-Louise-Tatiana Mécréant, institutrice ; M. Marcel-André Loiseau, cultivateur, et Mlle Louise-Marie Jumeau, cultivatrice.

Nos Echos

CE SOIR LUNDI :

Alhambra, film sonore, 20 h. 30. Pharmacien de nuit, M. Raboundin, 65, rue Royale.

DEMAIN MARDI :

Alhambra, film sonore, 20 h. 30. Forum-cinéma, 20 h. 30.

Pharmacien de nuit, M. Servier, 2, faubourg Bannier.

CALENDRIER

Mardi 16 septembre : Sainte Edith.
Soleil, 6 h. 29 ; 19 h. 2.
Lune, 23 h. 12 ; 19 h. 51. — N. L., le 22, à 12 h. 42.
Amélioration, nuageux avec belles éclaircies.
Vent vers nord-est modéré.
Température fraîche ; maximum, + 18°.

T. S. F., Ch. Regnault, 15, boulevard Alexandre-Martin.

La Lyre : le 15, — 0 m. 40 ; le 16, — 0 m. 38 ; le 17, — 0 m. 36.

E. Ramirez, ingénieur-opticien, 58, rue Royale.

La Loire : le 15, — 0 m. 40 ; le 16, — 0 m. 38 ; le 17, — 0 m. 36.

LA RÉGION

LOIR-ET-CHER

OUZOUER-LE-MARCHÉ

Etat civil.

Du 5 au 12 septembre. — Décès : Mlle Marie-Esther-Laurence Dutray, 84 ans, rentière.

— N° 43.

La Sorcière ... de Chandenay

par Henry GERMAIN

Cette localité peu importante, est située à l'une des extrémités de cette petite mer intérieure dénommée « mer du Morbihan », laquelle se jette dans l'océan Atlantique, entre Port-Navalo et la pointe de Kerpenhir.

Le cabotteur « l'Albatros » accosta contre la petite jetée, débarqua un seul passager, sans bagages, puis reprit la mer dans la direction de Quiberon.

Le passager, mis à terre, pénétra dans l'intérieur du village, s'arrêta bientôt devant une auberge, située en face de l'église basse, et s'attabla dans un coin sombre.

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ? demanda l'hôtelier empressé.

— Pouvez-vous me servir un déjeuner froid ?

— Oui bien, monsieur.

— Alors, donnez-le-moi tout de suite.

En quelques minutes, le couvert fut mis, le repas servi.

Tout en commençant à manger avec une avidité qui trahissait le creux de son estomac, le voyageur matinal s'examinait des pieds à la tête.

Ses vêtements, très simples, étaient poussiéreux, lripés, ses mains portaient des traces d'égratignures nombreuses, comme s'il avait du traverser des haies, des buissons épineux.

Il rappela bientôt l'aubergiste, qui l'observait de loin avec curiosité.

— A quelle heure passe le bateau de Vannes, s'il vous plaît ?

— A trois heures du soir, seulement, répondit l'aubergiste.

— Ri combien de temps met-il pour arriver dans cette ville ?

— Oh ! vous ne pouvez guère compter y être avant six heures, six heures et demie.

Le voyageur eut une expression de contrariété mal dissimulée.

La traversée n'est pourtant pas si longue ? objecta-t-il.

— Bien sûr, mais je vas vous dire. monsieur :

En partant d'ici, le vapeur file d'abord sur Port-Navalo, où il attend pendant une heure.

De là, il repart pour Vannes, mais en route il fait plusieurs escales : à la pointe d'Arradon, à l'île aux Moines... etc.

— Bien merci, j'attendrai donc, puisqu'il le faut.

Avez-vous une chambre à me donner, si toi pour y prendre, sans m'y arrêter, le train pour Paris.

Si je le manque, je serai obligé de séjourner dans une ville où les gendarmes sont beaucoup plus nombreux qu'ici et, sans doute, plus méfiants ou vigilants.

Ils doivent être prévenus, d'ailleurs, et posséder mon signalement. Heureusement Georges de Chandenay, forcat évadé, ça doit valoir une forte prime !

Il y a là de quoi allécher tous les policiers de France et de Navarre ! Mais j'ouvrirai l'œil !

Ah ! si j'avais pu suivre le conseil de Roger, trouver un bateau pour moi seul.

Mais à qui s'adresser ici, sans éveiller autour des soupçons ?

Et, d'un regard mélancolique, le fugitif examina les barques de pêche amarrées dans le petit port. Puis il vint s'asseoir sur la jetée, les jambes pendantes, semblant, à mesure que le temps s'écoulait, rentrer plus en quiétude en son esprit.

Ses yeux erraient sur l'Océan, qui moutonnait au loin, et dont les lames venaient se briser écumantes, sur les rochers de Port-Navalo.

Près de lui, fumant une cigarette, un homme aux cheveux grisonnants, à la courte moustache rude, aux traits énergiques, avec ces yeux gris vert des marins, où l'on croit voir des reflets de la mer.

De taille moyenne, de structure vigoureuse, mais sèche, maeux vêtu qu'un pêcheur, il portait une sorte de veston de drap bleu brodé au collet de deux ancres entrelacées, une casquette de coutil, et, à la ceinture, deux gaions d'or : une apparence vague de officier de marine marchande.

— Qui est-ce ? se demanda Georges de Chandenay, saisi d'une certaine anxiété mal définie.

Et son regard fixé sur le fumeur, semblait vouloir l'interroger par suggestion.

Celui-ci se tourna considérant longuement le voyageur à son tour. Puis, comme s'il n'eût attendu qu'un tel signal pour entrer en conversation, il demanda curieusement :

— Vous n'attendez sans doute pas le vapeur de Vannes, à cette heure-ci ?

— Non, pas encore.

— Vous allez peut-être à Port-Navalo ?

— Non plus.

— Alors, vous restez ici ?

— Pas davantage.

En réalité, je désire aller à Vannes, mais je ne suis pas pressé le moins du monde.

Ah ! c'est une belle promenade à faire; les petites côtes de la mer du Morbihan sont très jolies; tous les Parisiens en raffolent.

Seulement, si vous y allez sur le vapeur, il s'arrête partout, ça n'en finit pas.

Avec ça, un vrai boulingrin, ça trépide, ce vous secoue au diable ! Et quand il fait beau, comme aujourd'hui, on est entassé, on dirait les hommes dans un sardines dans une boîte.

C'est autrement agréable de faire le voyage sur un bon petit voilier, bien maîté. D'abord, on part quand on veut.

— Peut-être, émit prudemment le fugitif, désireux de pouvoir connaître la personnalité de l'homme à la casquette galonnée, avant de se livrer avantages.

— Ainsi, reprit celui-ci, moi, je vais partir tout à l'heure, dans vingt minutes au plus. Eh bien ! vous pouvez me croire, les de Jean Bart, le premier à Vannes quatre heures avant le sabot de la compagnie.

— Ah ! vous vous nommez Jean Bart.

L'air bon enfant de son interlocuteur l'avait rassuré peu à peu.

— Non, fit Georges, commençant à s'impatienter de cette insistance. Pas du tout, on m'a dit; vous cherchez une barque pour aller à l'île aux Moines ?

— Jean-Jean-Jean, reprit celui-ci, moi, je vais partir tout à l'heure, dans vingt minutes au plus. Eh bien ! vous pouvez me croire, les de Jean Bart, le premier à Vannes quatre heures avant le sabot de la compagnie.

— Ah ! vous vous nommez Jean Bart.

L'air bon enfant de son interlocuteur l'avait rassuré peu à peu.

— Non, fit Georges, commençant à s'impatienter de cette insistance. Pas du tout, on m'a dit; vous cherchez une barque pour aller à l'île aux Moines ?

— Pas davantage.

En réalité, je désire aller à Vannes, mais je ne suis pas pressé le moins du monde.

Ah ! c'est une belle promenade à faire; les petites côtes de la mer du Morbihan sont très jolies; tous les Parisiens en raffolent.

Seulement, si vous y allez sur le vapeur, il s'arrête partout, ça n'en finit pas.

C'est bâti pour tenir la mer comme un croiseur et ça file au vent. Je ne vous dis que ça.—Vingt nœuds à l'heure !

Vous en réfléchissant, Georges regardait le sloop qui se balançait mollement à l'extrémité de la jetée, tandis que le pilote lançait maintenant, continuait ses explications profitées :

— Y a bon vent aujourd'hui. Je vas sortir mon grand foc, ma voile latine et ma triquette. tout le tremblement, quoi ! Et je vas filer comme une lettre à la poste. J'arriverai bien pas pour déjeuner.

— Vous ne prenez pas de passager ? demanda le fugitif, saisi d'une idée soudaine.

— Si, des fois, un ami ou deux, quand ça se trouve.

— Dommage que je ne sois pas un peu votre ami, vous m'auriez emmené peut-être ?

— Ma foi, ça pourrait se faire tout de même.

— Vous croyez ?

— Des fois, on peut s'arranger, répliqua le pilote d'un ton insinuant.

— Question de prix, probablement.

— Ah ! ben sûr.

— Combien coûte le bateau à vapeur.

— Un franc cinquante en seconde, c'est-à-dire avec le retour.

— Et combien prenez-vous ?

(A SUIVRE.)

© 2016 – Bibliothèques d'Orléans — 31 Mars 2019